RCS : CANNES
Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00714
Numéro SIREN : 830 282 935
Nom ou dénomination : ABG FORMATION CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2022 sous le numéro de dépôt 8279

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Certifié conforme Président
M. MEHDI ANFOUD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Impôts)

① BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise ABG FORMATION CONSEIL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 24 RUE DU DOCTEUR CALMETTE 06400 CANNES

SIRET 83028293500014

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

Exercice N clos le 31/12/2020

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	4 008	030 3 030	978
	Immobilisations financières * (1)	040	575	042	575
	Total I (5)	044	4 583	048 3 030	1 553
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	423	066	423
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068	37 845	070	37 845
	Créances (2) Autres * (3)	072	1 367	074	1 367
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	19 511	086	19 511
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	59 146	098	59 146
	Total général (I+II)	110	63 730	112 3 030	60 700

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	198
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	1 242
	Résultat de l'exercice	136	21 653
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	23 093
	Provisions pour risques et charges Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	13 583
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 19 650)	172	24 024
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	37 607
	Total général (I + II + III)	180	60 700

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2021

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : ABG FORMATION CONSEIL — Néant ☐*

Exercice N clos le : 13 11 2020

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209	214	
		Services *		215 / 217	218	138 930
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	3 000
	Autres produits				230	2
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	141 932
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier : .....)			242	111 538
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)			244	4 526
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	924
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259			262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260				
			Total des charges d'exploitation (II)		264	116 987
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	24 945
Produits financiers (III) 280			Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347				300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	3 292
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	21 653

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 21 653 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles *				322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	3 292
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249)		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986		ZFU-TE (44. *octies* et *octies* A) 987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981		JEI (44. *sexies* A) 989			
	ZRD (44. *terdecies*) 127		ZRR (44. *quindecies*) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*) 991					
	ZFANG 44. *quaterdecies* 345		Investissements outre-mer 344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*) 992		Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*) 993			
	Droit divers — Créance due au report en arrière du déficit			346	350	3 000
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies*) 655		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* A) 643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* B) 645		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* C) 647			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* D) 648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies F) 641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* F) 990		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* G 649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2					352	21 945	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * ..... (0) dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2					370	21 945	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SOCIETE « ABG FORMATION CONSEIL SAS »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 99 euros
990 ACTIONS de 0,10 euros

Siège social : 24 Rue du Docteur CALMETTE

06400 CANNES

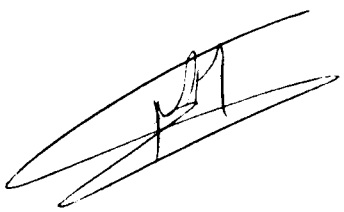
RCS de CANNES : 830282935

BILAN ET COMPTES ANNEXES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

APPROUVES PAR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 Juin 2021

Copie certifiée conforme,
Le Président

M MEHENI Arnaud



Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABG FORMATION CONSEIL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 99,00 Euros
Siège social : 24 RUE DU DOCTEUR CALMETTE

06400 CANNES
R.C.S : de CANNES N° 830282935

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14/06/2021

Le 14/06/2021,
à 17H00,

Les associés de la société **ABG FORMATION CONSEIL,** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur ARNAUD MAHE-MEHENI, préside la séance en qualité de Président

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020,
-
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
-
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

AMM

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 lesquels font apparaître **un bénéfice** de **21 652,55** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2020** faisant ressortir **un bénéfice** de **21 652,55** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **1 242,21** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **22 894,76** Euros.
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **22 894,76** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 19,80 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 22 884,86 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

AMM

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

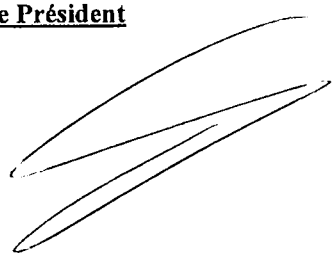
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président



Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABG FORMATION CONSEIL

24 RUE DU DOCTEUR CALMETTE

06400 CANNES

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en EUROS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABG FORMATION CONSEIL

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 60 699,92 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 21 652,55 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/02/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 4 583 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*4 008*			*4 008*
Immobilisations financières	*575*			*575*
TOTAL	*4 583*			*4 583*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 030 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*2 106*	*924*		*3 030*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*2 106*	*924*		*3 030*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Inst.agenc.divers	*2 013*	*1 360*	*653*	*de 3 à 10 ans*
Mat.bureau &informat	*1 995*	*1 670*	*325*	*3 ans*
TOTAL	*4 008*	*3 030*	*978*	

3.2 - Etat des créances = 39 787 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*575*		*575*
Actif circulant & charges d'avance	*39 212*	*39 212*	
TOTAL	*39 787*	*39 212*	*575*

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 1 350 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*1 350*
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	*1 350*

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 198 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*990*	*0,10*	*99*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*990*	*0,10*	*99*

4.2 - Etat des dettes = 37 607 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	*19 650*	*19 650*		
Fournisseurs	*13 583*	*13 583*		
Dettes fiscales & sociales	*3 367*	*3 367*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*1 007*	*1 007*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*37 607*	*37 607*		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 693 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	*693*
TOTAL	*693*

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 138 930 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*138 930*	*100,00 %*
TOTAL	*138 930*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 3 292 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*24 945*		*24 945*
Résultat financier			
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	*24 945*	*3 292*	*21 653*

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 1 350 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*1 350*
Clients fact. a etab(418100)	*1 350*
TOTAL	*1 350*

8.2 - Charges à payer = 693 E

Charges à payer	Montant
Autres dettes :	*693*
Clients rrr&av.a acc(419800)	*693*
TOTAL	*693*

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABG FORMATION CONSEIL

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Présenté en EUROS

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 19 mois	31/05/2017 mois	31/05/2017 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*198*	*99*	*99*		
b) Nombre d'actions émises	*990*				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*138 930*	*103 767*	*36 266*		
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*25 868*	*14 245*	*-10 677*		
c) Impôt sur les bénéfices	*3 292*	*219*			
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*22 576*	*14 026*	*-10 677*		
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*21 653*	*12 923*	*-11 681*		
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*23*				
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*22*				
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires